

Sujet : Enquête publique / utilisation du DP pour la création d'une canalisation de l'IMEV

De : > amis-val-rahmeh (par Internet) <amis-val-rahmeh@laposte.net>

Date : 14/06/2021 17:52

Pour : ddtm-sm@alpes-maritimes.gouv.fr

Bonjour,

Je vous prie de bien vouloir prendre note des observations adressées en mon nom personnel, suite à la lecture du dossier de présentation du projet.

L'attention de notre association à la préservation de la biodiversité dans toutes ses dimensions (faune et flore terrestre et marine) dans une zone mise sous pression en raison des activités touristiques amène à manifester la plus vive opposition à un tel projet pour 3 raisons:

- Il n'est pas acceptable d'autoriser un tel projet, porté par des chercheurs qui nous expliquent que les océans sont menacés, que les coraux pâtissent du réchauffement climatique au plan mondial mais qui cautionnent un projet conduisant à rejeter sous l'IMEV une eau augmentée de plusieurs degrés.
- Le développement envisagé dans le domaine de la culture cellulaire fait frémir quand on pense à l'exemple des déversements accidentels ou par négligence du Musée océanographique de Monaco qui ont entraîné l'invasion de "caulerpa taxifolia" dans la moitié de la Méditerranée pendant plusieurs décennies.
- Le traitement réservé aux mattes et aux herbiers de posidonie, espèce sauvage protégée, pour des motifs purement techniques (pose d'une canalisation) très éloignés de l'intérêt général est doublement criminel dans une rade fermée et où les herbiers ne sont pas en très bonne santé.

Bien cordialement,

Marjorie JOUEN,
Présidente des Amis du Val Rahmeh (le jardin botanique exotique dépend du MNHN)